



---

## Conseil Départemental de l'Éducation Nationale

---

12 février 2019 (16h30 - 21h15 !)

Représentants des personnels : FSU (Guillaume Dubois -SNES, Pascal Baudet -SNUipp, Gérard Courdert -SNUipp et Julien Gayet -SNUipp), FO (2), UNSA (3),

Déclarations liminaires des organisations syndicales et la FCPE (à retrouver ici pour la FSU : <http://01.snuipp.fr/spip.php?article2412> ).

En réponse, la Vice-Présidente du Conseil Départemental reconnaît le manque d'anticipation sur l'évolution des effectifs dans le Pays de Gex. L'impact des effectifs en augmentation était nul dans le secondaire jusque-là. Il y a au niveau des constructions des difficultés qu'on ne rencontre pas ailleurs... Pour résoudre les difficultés immédiates au regard des effectifs, il est prévu de mettre des préfabriqués. Les changements de collèges envisagés pour des élèves de 6ème et 5ème déjà scolarisés dans un collège seront revus.

Quelques éléments pour éclairer les travaux qui se poursuivent présentés par la Directrice Académique : "la loi de l'école de la confiance prévoit une scolarisation obligatoire dès "3 ans". Travail avec les maires pour voir l'impact des problèmes qui pourraient voir le jour. Pour les effectifs, la DASEN considère que nous avons atteint un « plateau ». Ceci est vrai dans le 1<sup>er</sup> degré (-43 élèves) mais pas dans le 2<sup>nd</sup> degré (+600 élèves dans les collèges et +211 élèves dans les lycées).

Permettre aux élèves de rentrer dans un parcours qui garantit les savoirs fondamentaux, parcours de réussite dans un accompagnement d'épanouissement pour qu'ils trouvent leur voie. Enseignement de qualité, et ce n'est pas exclusivement une question de moyens. Il y a une volonté de répondre aux obligations de l'école inclusive, celle qui permet l'épanouissement de chacun dans son parcours. La loi, qui est débattue, a cette volonté d'être au plus près du territoire. Diversité du *territoire*, des besoins qui se font jour, besoins pour les élèves qui ne sont pas placés de la même façon. Une attention particulière est portée aux petites écoles. A cela s'ajoute un travail plus précis qui nous engage collectivement aux besoins des *territoires*. Engagés au dédoublement des CP-CE1 dans l'éducation prioritaire. C'est un travail particulier.

Il y aura une approche plus qualitative d'analyses du *territoire*.

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, la dotation donnée dans les collèges permet d'assurer les enseignements obligatoires et d'y ajouter une marge d'autonomie. Elle permet également, d'ajouter encore une allocation progressive des moyens, indice *territorial* pour prendre des spécificités des *territoires*. Cela recouvre des actions mises en œuvre, réforme du lycée pour garantir aux élèves une meilleure préparation et l'inscription dans un parcours pour permettre aux élèves de réussir au baccalauréat mais aussi au-delà. Parcours de réussite qui sont sur le bac pro et au-delà.

Problématique des réseaux c'est en lien avec les *territoires*. Nous expérimentons le réseau sur Oyonnax, Nantua, Bellignat (déplacement sur 2 demi-journées) et le réseau sur Bourg-en-Bresse (déplacement en pédibus) pour augmenter la palette des enseignements de spécialité proposés. L'Académie de Lyon est parmi les quelques académies bénéficiaires des créations de postes. Essentiellement, pour le dédoublement des CP-CE1 en éducation prioritaire."

De beaux discours qui ne tiennent pas compte de la réalité du terrain. Nous constatons que la logique de "*territoire*" intervient à tout bout de champ ! Si cette approche "très locale" et adaptée à chaque situation est de prime abord intéressante, le SNUipp-FSU la considère inquiétante par

la fin de l'équité et de la transparence qui étaient jusque-là garanties par un cadre commun.

## Carte scolaire 1er degré

### **Demandes d'ouverture de classe**

Le SNUipp-FSU est intervenu pour les situations suivantes :

- Elem Vertes campagnes Gex
- Elem Cessy à 28.8 de moyenne dans les prévisions !
- Prim Chalamont
- Prim Frans
- Prim Civrieux
- Saint Laurent sur Saône

Refus de la DASEN ! Toutes ces écoles sont pourtant à l'indicateur.

- Ecole Villieu-Loyes-Mollon, oublié des moyens provisoires alors que les effectifs sont plus importants cette année !

Réponse de la DASEN : c'est un moyen indûment placé (sic), ce moyen servira à une autre école en raison de l'équité.

- Oyonnax La Forge élémentaire : un "glissement" de poste interne à l'école (pas de mesure de carte scolaire donc) a lieu : une classe supplémentaire sera mise en place sur les CE2,CM1,CM2 qui sont à l'indicateur de 25 dans les prévisions, poste pris sur les classes dédoublées de cette année.
- Villars les Dombes : précédemment placée en ouverture à suivre. L'IA accepte de la mettre en ouverture [suite à nos demandes précédentes en CTSD](#).

### **Fermetures :**

Suite aux mobilisations de parents et à [nos demandes lors des CTSD](#), des écoles "sortent" du tableau des fermetures : Brénod, Matafelon, Culoz. Brion est placée en fermeture à suivre.

Sur les Moyens Provisoires, [nous sommes intervenus pour demander de vraies ouvertures : toutes ces écoles sont au dessus de l'indicateur d'ouverture](#). A noter que la reconduction de ces moyens provisoires ne coûte rien puisqu'ils étaient déjà "mobilisés" en 2018-2019. Par contre, les moyens provisoires actuels qui eux ne sont pas reconduits sont clairement des fermetures de classes qui n'apparaissent pas dans les tableaux officiels ! [Nous portons cela à la connaissance de l'assistance \(parents d'élèves, élus locaux\) et le dénonçons](#).

### **Postes "hors la classe"**

Dans son introduction, l'IA a longuement disserté sur le qualitatif. [Nous sommes réintervenus pour dénoncer la suppression massive des PDMQDC de l'Ain : 15.5 seront supprimés sur 24.5 existants actuellement](#). Qui plus est, les 4 derniers postes restants sur Bourg pourraient voir leur missions modifiées (logique de territoire). Personne n'a été dupe dans l'assemblée ! [Nous avons rappelé que les PDMQDC étaient un levier puissant pour répondre qualitativement aux besoins des élèves, et qu'ils étaient sacrifiés pour répondre aux besoins en poste pour les CP-CE1 dédoublés en éducation prioritaire](#).

Nouveau dispositif « Inclusion et Climat scolaire » : assez flou sur leur mission. [Nous avons dit que nous n'avions pas d'objections à ce nouveau type de postes mais avec des moyens budgétaires \(on ne veut pas que cela se fasse au détriment des PDMQC\)](#).

[Nous avons demandé des créations de postes de remplaçants et dénoncé la "transformation" continue ces dernières années des TR ZIL en TR brigade](#).

Les décharges de direction seront bien maintenues en cas de fermeture de classe pour une année transitoire (confirmation de l'annonce faite en CTSD) : [c'est le SNUipp-FSU qui a demandé cela pour toutes les écoles concernées, d'autres organisations syndicales l'ayant demandé pour telle ou telle école seulement. Equité et transparence, notre crédo toujours !](#)

Les mesures sont soumises au vote  
Pour : 3 (élus locaux)  
Contre : 7 (dont la FSU, FO et la FCPE)  
Abstention : 3 (UNSA)

## **Rythmes scolaires**

2 écoles changeront d'organisation du temps scolaire à la rentrée 2019. Il s'agit des écoles de Saint Laurent sur Saône et de Pont d'Ain.

Le département compte 318 communes ayant au minimum une école.

Les écoles de 288 communes seront à "4 jours" (90,57 %), les écoles de 30 communes seront à 4,5 jours (9,43 %).

Vote

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

## **ULIS collège et lycée :**

44 ULIS dans le département : à partir de 14 élèves (les textes limitent à 10 normalement !), dotation d'une AVS supplémentaire.

Pas d'ouverture d'ULIS dans les collèges déjà dotés, l'IA s'y refuse...

Création d'une ULIS TED à Valsershône (Bellegarde collège St Exupéry) bien que déjà dotée d'une ULIS (voir plus haut...).

Création d'une ULIS au collège d'Arbent.

**Le SNUipp-FSU est ré-intervenu pour qu'il y ait plus d'ouvertures quitte à avoir 2 ULIS dans certains établissements (dont la taille le permet). Les élèves seront là ! Parfois plus de 20 élèves annoncés pour septembre 2019... Rien n'y fait : l'IA refuse d'aller plus loin.**

## **Questions diverses de la FSU :**

- Situation actuelle du dispositif ULIS de l'EREA la Chagne (demande d'un poste supplémentaire d'enseignant pour l'année en cours) qui est à plus de 20 élèves cette année déjà. Une solution interne serait à l'étude. On est en février et nous avons alerté sur la situation depuis plusieurs mois déjà !
- Scolarisation obligatoire dès 3 ans à la rentrée 2019 : quel sera le nombre d'élèves supplémentaires attendus dans les écoles publiques du département ? Quel sera le coût pour les communes de l'Ain pour financer la scolarité des élèves de 3 ans dans les écoles privées ?  
Aucune réponse précise sur ces points...
- Moyens financiers pour l'enseignement adapté : quelles sont les conséquences de la réforme de la taxe d'apprentissage sur les moyens financiers des SEGPA ? Est-il possible d'avoir un bilan précis par SEGPA de l'évolution de ses dotations financières depuis 2 ans ?  
Nous avons fait part à l'ensemble des personnes présentes de la baisse drastique des moyens financiers dans les SEGPA de l'Ain (de 9000€ à 300€ en 10 ans pour certaines). Pas de réponse précise : l'IA va se renseigner mais dit ne pas pouvoir avoir de chiffres précis car il s'agit d'une répartition interne aux établissements...

- Transports scolaires et SEGPA : difficultés d'organisation des transports scolaires pour certains élèves de SEGPA.  
Cas particulier MDPH et CAS avis médical favorable au transport adapté, prise en charge par le conseil départemental, ceux qui n'ont pas d'avis médical utilisent les transports adaptés.  
[Le SNUipp-FSU a signalé qu'il y avait pour certains élèves des difficultés et un temps de trajet important.](#)  
Des groupes de travail se penchent sur ces problématiques pour trouver des solutions.
- Balance des postes (utilisation des moyens à la disposition du département) :  
Au regard des ouvertures et fermetures annoncées ce jour, l'IA estime à 6 ou 7 postes restants à sa disposition pour les mesures de juin et septembre. Elle essaiera de créer, s'il lui reste des postes en juin, des postes de remplaçants et d'ERUN.  
[Nous estimons quant à nous au double la réserve de postes dont elle dispose du fait des nombreuses suppressions de PDMQDC. A suivre !](#)